

Assises 2024 : Actualité comptable

Nouveau Assises 2024

Il est essentiel que les commissaires aux comptes et leurs équipes connaissent les impacts sur la clôture des comptes 2024, des derniers textes légaux et réglementaires ainsi que des derniers éléments de doctrine comptable. Cette formation vous permettra d'être à la pointe de l'actualité comptable la plus récente et la plus pertinente afin de bien appréhender la clôture de l'exercice 2024.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0117.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Être capable d'identifier les points d'attention impactant la clôture des comptes 2024 en lien avec l'actualité comptable
- Être en mesure d'appliquer la doctrine comptable récente de la Commission des études comptables dans l'exercice des missions
- Connaître les impacts des nouveaux règlements comptables et des textes attendus de l'Autorité des Normes Comptables pour les anticiper à l'égard de vos clients et également de vos équipes.

Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et d'exemples, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable pour la clôture 2024 :

- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable (conséquences du relèvement des seuils relatifs aux obligations comptables, et des évolutions législatives en matière de droit aux congés payés en période d'arrêt de travail)
- Les éléments de doctrine comptable publiés récemment par la Commission des études comptables
- Des éléments de doctrine comptable spécifiques au secteur non lucratif
- Les implications liées à l'application des nouveaux textes de l'ANC (traitement comptable des solutions informatiques, distinction entre les dettes et les autres fonds propres, traitement comptable des certificats d'économie d'énergie, règlement comptable relatif à la modernisation des états financiers)
- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles (Chiffre d'affaires)

Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2024, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

Bénéfices pour les participants

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama et d'une documentation, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : la formation sera dispensée par des commissaires aux comptes membres de la Commission des Etudes comptables de la CNCC ou de la Commission des normes privées de l'Autorité des normes comptables. Ils sont reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 - Accéder au support pédagogique